



## Retrouver nos chemins : un patrimoine vivant à préserver

À Mortefontaine, les chemins ruraux sont bien plus que de simples voies de passage. Ils constituent une part essentielle de notre patrimoine, façonné par des siècles d'usage, de soin et de mémoire collective. L'étude commandé par la commune et conduite par l'association Naturoga en 2024 nous rappelle l'urgence de leur préservation.

Ce recensement, mené avec rigueur, a identifié 27 chemins ruraux totalisant près de 15 kilomètres. Certains sont encore ouverts et praticables, d'autres ont été rognés ou fermés. Leur richesse écologique est remarquable : plus de 11 km bordés de bandes enherbées, 3,3 km longés de bois, 2,2 km de haies et 1,6 km d'alignements d'arbres. Ces éléments forment de véritables corridors écologiques, indispensables à la biodiversité locale et à la lutte contre le ruissellement.

La commune a choisi d'agir. Dès cet automne, environ 2 000 végétaux seront plantés le long de nos chemins. L'objectif est double : matérialiser clairement leurs limites grâce à des haies champêtres et des arbres adaptés, et renforcer leur rôle environnemental. Le bornage accompagnera ce travail afin de sécuriser l'usage public et d'éviter toute annexion. C'est un projet patient, étalé sur plusieurs saisons, mais essentiel pour redonner aux chemins leur vocation première : celle de relier, de protéger et d'embellir.

Ce souci n'est pas nouveau. Il y a 220 ans, sous Joseph Bonaparte, nos anciens plantaient les poiriers qui bordent encore certaines routes et sentiers. Leur geste, à la fois pratique et esthétique, a traversé les générations. Reprendre aujourd'hui cette tradition de plantation, c'est renouer avec une vision où



l'entretien des chemins participe à l'harmonie du village et au bien-être de ses habitants.

Afin de consolider cette démarche, la commune a également commandité un géomètre expert. Près de 80 bornes ont ainsi été implantées le long des chemins pour en marquer l'emprise de manière incontestable. Cette action répond à un impératif juridique : sans bornage précis, les chemins ruraux, appartenant au domaine privé communal, peuvent être menacés par la prescription acquisitive au profit des riverains. En matérialisant physiquement les limites, Mortefontaine protège durablement son patrimoine foncier, sécurise l'usage collectif et évite toute contestation future. C'est une garantie donnée aux générations à venir que ces chemins resteront ouverts et accessibles à tous.

Retrouver nos chemins, c'est aussi offrir à chacun la possibilité de se promener, de randonner ou de circuler à vélo dans un cadre préservé. Ils représentent une alternative douce à la route, un support idéal pour le tourisme vert et l'éducation à l'environnement. Dans cet esprit, la création du parcours « Sur les pas de Gérard de Nerval », au départ de la mairie, illustre déjà ce renouveau. Ce circuit de neuf kilomètres, ponctué de sept stations, invite à découvrir Mortefontaine autrement, entre poésie, histoire et nature.

Préserver et réhabiliter nos chemins n'est donc pas seulement une affaire d'entretien. C'est un engagement en faveur de la biodiversité, du patrimoine et de la convivialité. C'est rendre à notre commune un maillage vivant qui profite à tous et qui, demain encore, permettra à chacun de marcher, respirer et s'émerveiller.